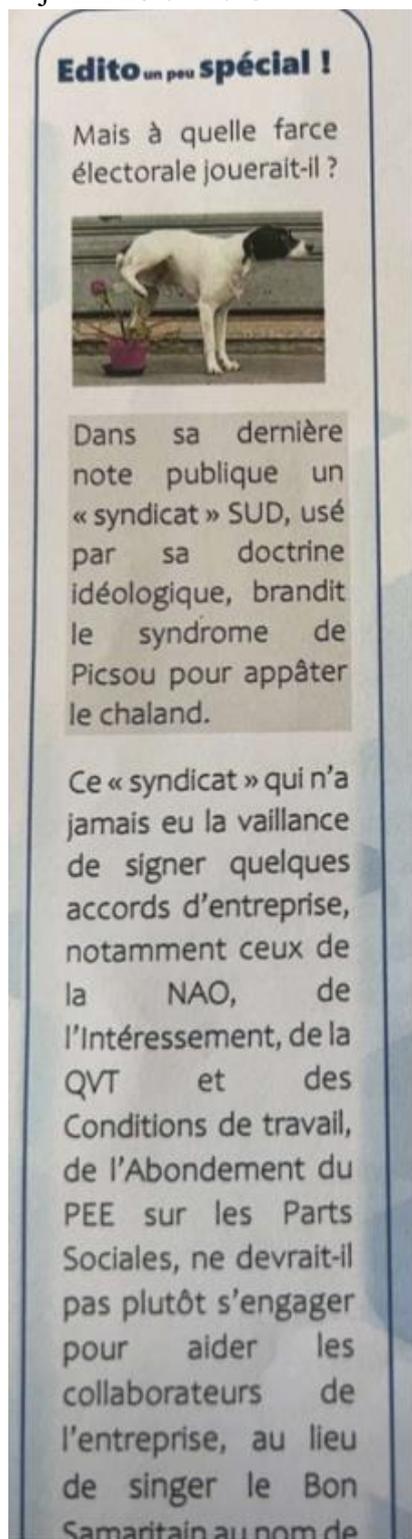




Dijon le 28/02/2023



*Extrait du tract CFTC  
diffusé le 22 février 2023*

Quand nous avons lu ces lignes, nous avons d'abord cru que cette attaque contre SUD venait une nouvelle fois de l'employeur. Pas du tout, la CFTC (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens) écrivait ces lignes contre nous.

A qui cela profite-il ? Aux salariés ? Certainement pas.

**Nous avons choisi de ne pas répondre à l'outrance par l'outrance, notre énergie nous la mettons au service de l'intérêt collectif.**

Si les seuls arguments pour se mettre en valeur c'est de dénigrer les autres syndicats, c'est un peu léger, pas du tout constructif et sans plus-value pour les salariés.

Assumer de ne pas signer un mauvais accord est moins facile que de signer l'intégralité des accords présentés par la Direction.

**Oui** SUD n'a pas signé un accord à 0.8% d'augmentation avec une inflation à plus de 6 % !

**Oui** SUD a signé en 2022 l'accord égalité professionnelle et parentalité avec des avancées significatives défendues par SUD, SUD a aussi négocié et signé l'accord télétravail.

**Oui** SUD refuse de signer des accords néfastes pour les salariés (NAO, abondement forcé en parts sociales, Qualité de Vie au Travail : pour SUD il est urgent de travailler sur le fond les conditions de travail et la santé au travail)

**Oui** SUD ne fait pas d'offrandes à la Direction et ne trouve aucune « vaillance » à signer des accords méprisants.

**Oui** les élus et élues SUD exercent toujours une activité dans l'entreprise (réseau ou siège) en dehors de leurs mandats syndicaux :

## **SYNDICALISTE N'EST PAS UN METIER !**

**Pour toutes ces raisons, rejoignez-nous, adhérez à  
SUD :**

[sudbfc@sudbpce.com](mailto:sudbfc@sudbpce.com)